



## DELIBERATION N°20140068 DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 26 mai 2014

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi le 16 mai 2014 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée le lendemain et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;
- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 36 présents, 3 représentés, savoir :

#### ETAIENT PRESENTS :

- M. Hervé REYNAUD , président ;
- M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Jean-Paul RIVAT ; Mme Pascale OFFREY ; M. Christophe ORIOL ; Mme Juliette BERNALIER ; M. Pierre DECLINE ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Pierre TOUSSAINT ; Mme Aline MOUSEGHIAN , adjoints ;
- M. Michel FAURE ; M. Bernard TRIOLLIER ; Mme Marie-Christiane DUTRUC ; M. Alexandre CIGNA ; Mme Marie-Françoise GUICHARD ; Mme Bernadette JACQUET (à partir de 18h45) ; Mme Béatrice COFFY ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET ; Mme Evelyne FIORELLO ; Mme Ayse CALYAKA ; M. Axel DUGUA ; M. Jean-Pierre DE PASQUALE ; Mme Antoinette FRATTA ; Mme Michelle GALLAND ; M. Philippe KIZIRIAN ; M. Alain BARBASSO ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT ; M. Stéphane VALETTE ; M. Franck DESCOURS , conseillers municipaux.

#### ABSENTS REPRESENTES :

- Mme Nicole FOREST qui donne pouvoir à M. Régis CADEGROS.
- M. Jean-Marc MOUNIER qui donne pouvoir à M. Michel FAURE.
- M. Ludovic CASTILLAN qui donne pouvoir à M. Franck DESCOURS.

#### ABSENTE :

- Mme Bernadette JACQUET (jusqu'à 18h45).

#### SECRETAIRES ELUES POUR LA DUREE DE LA SESSION :

- Mme Pascale OFFREY ; Mme Michelle GALLAND.

-----oooOooo-----

#### O B J E T :

**GESTION ACTIVE DE LA DETTE - BILAN DES OPERATIONS ENGAGEES EN 2013 ET PERSPECTIVES DE GESTION POUR L'EXERCICE 2014**

## **M. CADEGROS REGIS EXPOSE CE QUI SUIT :**

La Ville de Saint-Chamond a mis en place en 2005, une gestion active de sa dette. Celle-ci a guidé ses choix dans les négociations qu'elle a menées et les contrats qu'elle a souscrits pour ses financements.

Elle a utilisé des instruments financiers définis par la circulaire NOR/INT/B/92/00260/C du 15 septembre 1992, complétée par la circulaire NOR/LB2/B/03/10032/C du 4 avril 2004, relative à l'utilisation des instruments financiers.

La circulaire interministérielle n° NOR IOCB1015077C du 25 juin 2010 a rappelé l'attention sur les risques inhérents à la gestion active de la dette par les collectivités territoriales, et l'état de droit sur le recours aux produits financiers et aux instruments de couverture du risque financier. Elle fixe les règles pour réduire l'asymétrie d'information entre la collectivité territoriale et l'établissement financier, mieux informer l'assemblée délibérante et précise l'action des services de l'Etat. Elle préconise aussi l'établissement d'un rapport annuel sur la gestion de la dette.

Ce rapport annuel sur la gestion de la dette et de la trésorerie s'inscrit également dans une volonté de transparence vis-à-vis des élus et des citoyens.

Le Conseil Municipal est appelé à prendre connaissance et à approuver le présent rapport d'information sur l'état de la dette, le bilan des opérations financières réalisées en 2013 et les perspectives de gestion.

NOTA : La rédaction de la partie analyse des marchés et les anticipations des taux pour 2014 ont été élaborées en partenariat avec les experts de Finance Active.

## 1 - POUR MÉMOIRE : ENCOURS AU 31 DECEMBRE 2013

L'encours global de la dette gérée en direct par le service financier de la ville , au 31 décembre 2013 s'élève à :

Eléments de synthèse	Au : 31/12/2013	Au : 31/12/2012	Variation
<b>Votre dette globale est de :</b>	21 833 610.18 €	21 895 764.52 €	→
<b>Son taux moyen hors swap s'élève à :</b>	2.64 %	2.76 %	↓
<b>Son taux moyen avec swap s'élève à :</b>	3.26 %	3.40 %	↓
<b>Sa durée résiduelle moyenne est de :</b>	10.08 ans	10.08 ans	→
<b>Sa durée de vie moyenne est de :</b>	5.49 ans	5.44 ans	→

(\* les taux sont calculés à partir des montants comptabilisés et non sur les montants payés)

Elle est composée de 42 emprunts dont 3 contrats revolving répartis auprès de 14 établissements prêteurs. Les produits de couverture ont été contractés auprès d'une salle de marché. Actuellement, nous avons 2 contrats de swap.

La dette globale est répartie sur différents budgets, dont voici les principaux éléments :

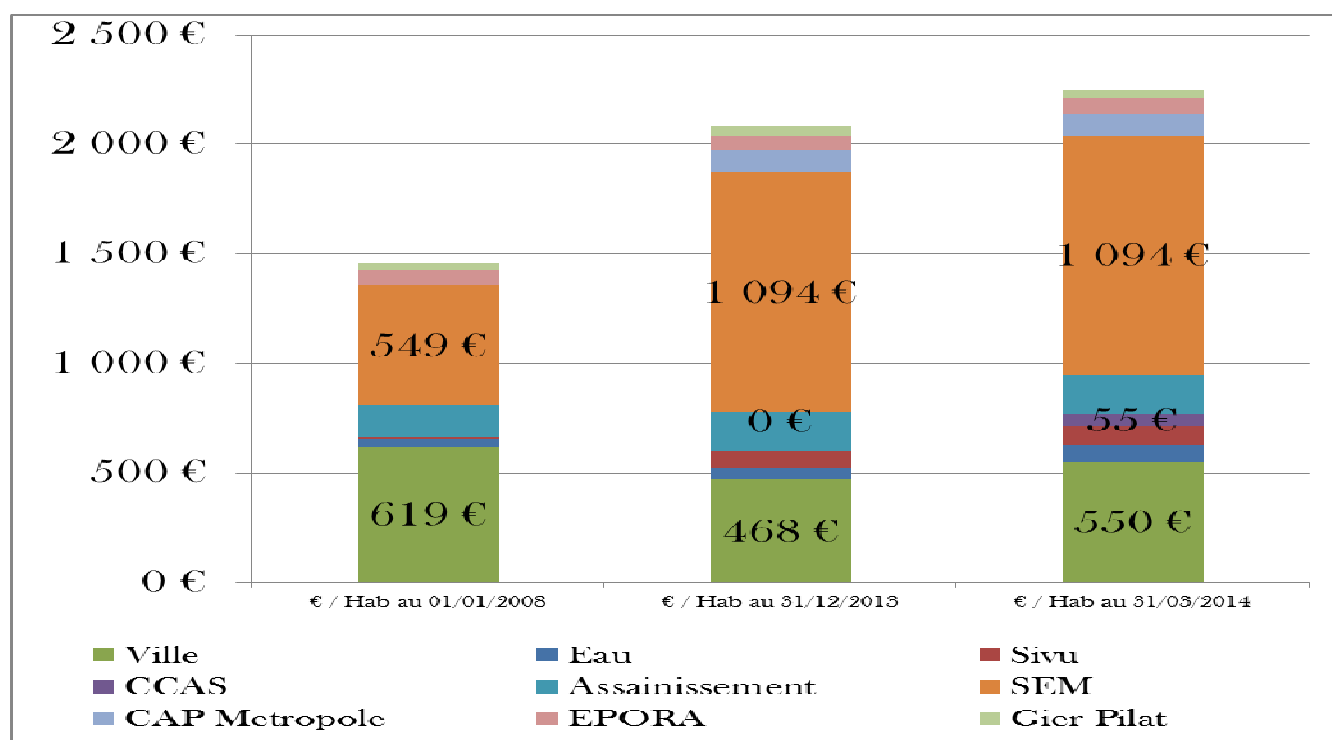
Budgets principaux	Capital restant du	Taux moyen (Hors Swap)	Durée résiduelle
<b>Budget Ville</b>	17 018 656.00 €	2.52 %	9.39 ans
<b>Budget Syndicat des eaux de st Chamond L'Horre</b>	2 924 830.50 €	3.52 %	16.11 ans
<b>Budget Eau</b>	1 041 615.24 €	2.65 %	7.42 ans
<b>Budget Ville Dette Récupérable partie budget EAU depuis 2007</b>	839 499.01 €	1.98 %	6.50 ans
<b>Budget Activités Economiques</b>	9 009.43 €	3.86 %	0.49 an
	<b>21 833 610.18 €</b>		

L'année 2013 est marquée par une augmentation de la dette liée au programme d'investissements sur les budgets annexes ; son évolution est moindre que celle prévue au budget, 5 000K€ d'investissements sur le budget ville n'ayant pas été réalisés.

Au-delà de cette dette réelle gérée directement , il convient d'intégrer les dettes des structures territoriales ayant un impact financier à la charge des Saint-Chamonais.

	Au 31/12/2013 Quote-Part St - Chamond	+ Engagement AU 31/03/2014	Pour mémoire Au 01/01/2008	€ / Hab. au 01/01/2008	€ / Hab. au 31/12/2013	€ / Hab. au 31/03/2014
<b>Nb Habitant</b>				37 919	36 397	36 397

<b>Ville</b>	17 018 656 €	3 000 000 €	23 460 837 €	619 €	468 €	550 €
<b>Eau</b>	1 881 114 €	900 000 €	1 331 334 €	35 €	52 €	76 €
<b>Sivu</b>	2 924 831 €	200 000 €	300 000 €	8 €	80 €	86 €
<b>CCAS</b>		2 000 000 €		0 €	0 €	55 €
<b>Assainissement</b>	6 500 000 €		5 507 645 €	145 €	179 €	179 €
<b>SEM</b>	39 823 051 €		20 819 684 €	549 €	1 094 €	1 094 €
<b>CAP Métropole</b>	3 600 000 €		0 €	0 €	99 €	99 €
<b>EPORA</b>	2 500 000 €		2 500 000 €	66 €	69 €	69 €
<b>Gier Pilat</b>	1 500 000 €		1 200 000 €	32 €	41 €	41 €
	<b>75 747 652 €</b>	<b>6 100 000 €</b>	<b>55 119 500 €</b>	<b>1 454 €</b>	<b>2 081 €</b>	<b>2 249 €</b>



Cet encours correspond à une évolution des compétences (Transfert à St Etienne métropole, SPL, ..) et une affectation plus rigoureuse des emprunts aux budgets portant les investissements (CCAS pour le Foyer- restaurant). Mais il est important d'avoir cette vision consolidée qui indique que la dette par habitant a évolué de 1 454 € à 2 249 € du 01/01/2008 au 31 mars 2014 soit + 55% ou 795 € par habitant.

## 2 – LA STRUCTURE DE LA DETTE AU 31 DECEMBRE 2013

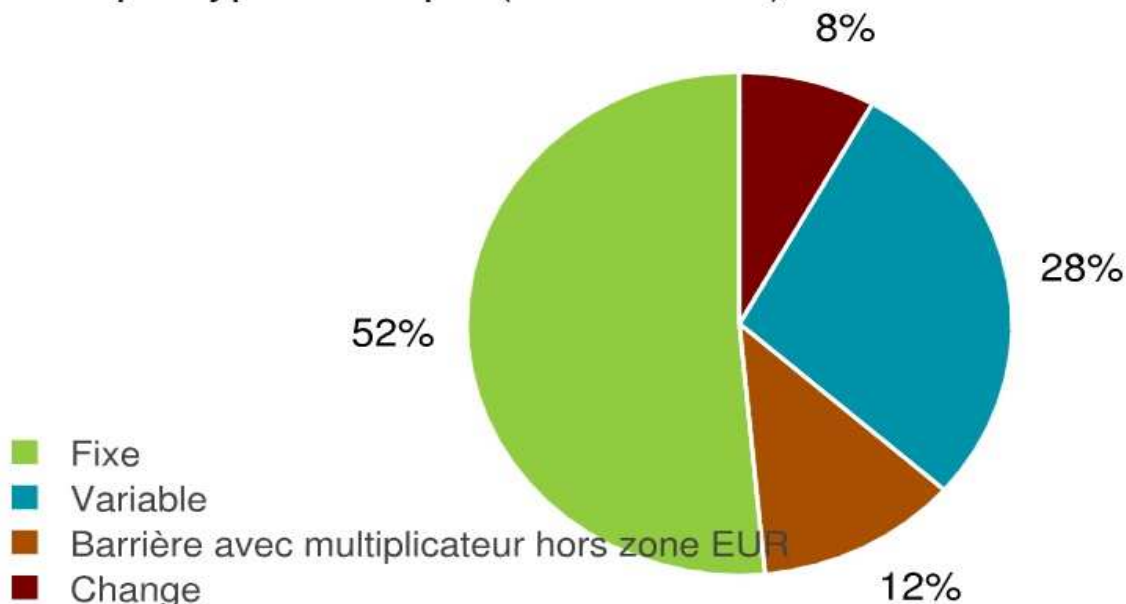
Elle se répartit de la façon suivante :

**Dettes par type de risque (avec dérivés)**

Type de dette	Nominal	Taux moyen
<b>Taux Fixe</b>	11 245 349.09 €	4.02 %
<b>Taux Variable</b>	6 199 787.67 €	1.71 %

<b>Avec Barrière Hors Zone Euro</b>	2 623 269.63 €	3.53 %
<b>Change</b>	1 765 203.79 €	3.23 %
<b>Dettes Globales</b>	21 833 610.18 €	3.26 %

### Dettes par type de risque (avec dérivés)



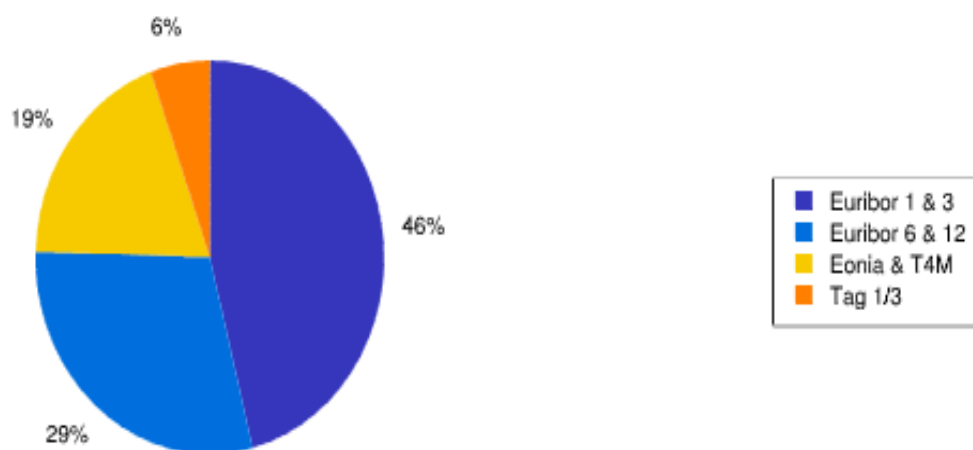
La proportion taux fixe et taux variable est à l'équilibre ; l'évolution voulue depuis plusieurs exercices était de favoriser les taux variables afin de bénéficier de taux d'intérêt plus avantageux. Le dernier emprunt souscrit en 2013 a pour taux l'Euribor 3 mois + 164 de Point De Base (soit un taux 1,867 % pour l'échéance du 01/02/2013)

### 3 – LE COUT DE LA DETTE AU 31 DECEMBRE 2013

**Le taux d'intérêt moyen est de 2,64% hors swaps** (3,05% pour les villes de la strate en 2013) ce taux de la dette est un indicateur couramment utilisé. Il reste toutefois purement informatif, car il faut bien entendu tenir compte de l'exposition au risque de taux. (Voir paragraphe 5)

Concernant les taux variables la répartition par index porte principalement sur l'Euribor 75% des taux variables. (Euribor en mois)

### Répartition par index



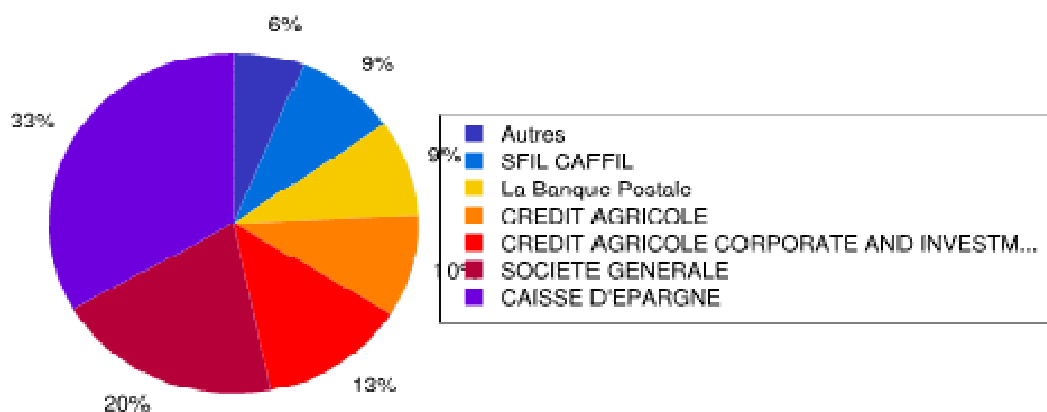
Les cotations et valeurs anticipées des différents taux variables actifs dans l'encours de dette sont :  
[Les marchés financiers de taux au 31/12/2013](#)

Type d'index	Utilisation	Marge moyenne	Cotation	Anticipation à 6 mois	Anticipation à 12 mois
Euribor 03 M	45.12 %	1.73 %	0.29 %	0.29 %	0.27 %
Euribor 12 M	29.42 %	0.01 %	0.56 %	0.60 %	0.61 %
Eonia	19.02 %	0.06 %	0.45 %	0.17 %	0.13 %
TAG 03 M	5.51 %	0.07 %	0.12 %	0.22 %	0.13 %
Moyenne de l'Euribor 03 M	0.93 %	1.83 %	0.22 %	0.32 %	0.27 %

## 4 – LES PARTENAIRES FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2013

La répartition de notre dette par **partenaire financier** évolue peu. La caisse d'Épargne et le Crédit Agricole se renforcent au détriment des banques historiques telles que Dexia\*. La Banque postale devient un nouveau partenaire financier.

### Répartition du CRD par banque



\*Dexia municipal agency (DexMA), société foncière de Dexia crédit local (Dexia CL), a été cédée pour 1 euro symbolique dans le cadre de la création du nouveau pôle public de financement, pour devenir la société de financement local (SFIL).

## 5 - RAPPEL DES OPÉRATIONS RÉALISÉES ET/OU ENGAGÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2013

### OPERATIONS DE MARCHE

Fin décembre 2013, la Ville de Saint-Chamond possède dans sa dette deux instruments de marché de type « Swap de taux ».

**5.1** L'opération auprès de NATIXIS pour la couverture de 7 contrats à taux fixe réalisée en 2006, a été soldée en 2010. Le montant de la soulte négociée s'élève à 300 000€. Conformément à la convention signée avec cet organisme, elle est versée sur 4 exercices comptables (2010 à 2013) et sa charge est également comptabilisée sur 4 exercices considérant que le fait générateur est lié aux différentes échéances.

Echéancier Flux : N°5 IXIS									
Notionnel	Intérêts payés	Taux payé	Type payé		Intérêts reçus	Taux reçu	Type reçu	Flux	Date coupon
4 407 474,23 €	162 213,42 €	3,6804%	Connu		216 847,73 €	4,9200%		- 54 634,31 €	31/12/2007
3 992 238,48 €	275 336,46 €	6,8968%	Connu		206 378,19 €	4,9100%		68 958,27 €	31/12/2008
3 560 414,35 €	694 651,33 €	19,5104%	Connu		194 651,33 €	4,8800%		500 000,00 €	31/12/2009
3 171 060,47 €	75 000,00 €	2,3651%	Figé		0,00 €	48700%		75 000,00 €	31/12/2010
2 766 882,80 €	75 000,00 €	2,7106%	Figé		0,00 €	48500%		75 000,00 €	31/12/2011
2 347 081,61 €	75 000,00 €	3,1955%	Figé		0,00 €	48300%		75 000,00 €	31/12/2012
1 910 813,61 €	75 000,00 €	3,9250%	Figé		0,00 €	47800%		75 000,00 €	31/12/2013
<b>total</b>	<b>1 432 201,21 €</b>				<b>617 877,25 €</b>			<b>814 323,96 €</b>	

Le solde de cette opération se traduit pour la comptabilité de la ville de Saint-Chamond par une perte de 814 323 € 96 (en prenant en compte la dernière échéance de la soulte de sortie au 31/12/2013).

Mais si la ville n'avait pas négocié la rupture du contrat, le coût de cette opération aurait été majoré de 1 584 533 € 42 soit un coût total qui aurait été de 2 398 857 € 38 au 31/12/2013.

Date coupon	Euribor	Taux Calculé	Coût Calculé	Ecart
31/12/2007			-54 634,31 €	0,00 €
31/12/2008			68 958,27 €	0,00 €
31/12/2009	1,248%	17,21%	612 676,10 €	112 676,10 €
31/12/2010	1,507%	15,20%	482 024,97 €	407 024,97 €
31/12/2011	1,947%	11,79%	326 236,23 €	251 236,23 €
31/12/2012	0,542%	22,68%	532 306,37 €	457 306,37 €
31/12/2013	0,556%	22,57%	431 289,74 €	356 289,74 €
			<b>2 398 857,38 €</b>	<b>1 584 533,42 €</b>

L'Euribor 12 mois au 31/12/2013 était à 0,556% soit un taux pour ce coupon de 22,57%. Ce taux est le résultat de la formule :  $3.63\% + 7,75\% \cdot (3\% - \text{Euribor 12 mois au } 31/12/N)$

## 5.2 Deux opérations restantes sont liées à la Royal Bank of Scotland

**5.2.1** La 1ère opération réalisée en 2006 (Swap RBS n° 3, couverture d'un emprunt structuré exposé à l'appréciation du Libor USD 12 mois) porte sur un notionnel (C.R.D.) de 1 765 203 € 79 € au 31/12/2013 à échéance annuelle au 01/02, pour une durée restante de 5 ans.

Dans cette opération :

- la Ville reçoit de RBS depuis le 1<sup>er</sup> février 2011 l'Euribor 12 mois (préfixé+ 0.01% sans condition (soit un taux moyen de 1,772% proche du taux payé sur les sous-jacents) soit 36 253 € 37.
- la Ville doit payer à RBS 3,18% si le change EUR/USD (€uro/dollar) est  $\leq 1,44$  (soit pour 2013: 65 059 € 65)

Sinon :

Si EUR/USD > 1,44 au 28/01/N, la Ville devrait payer un taux d'intérêt dégradé, calculé selon la formule :  $3,18\% + 100\% (1 - (1,44 / \text{EUR/USD}))$ .

Notionnel	Intérêts payés	Taux payé	Type payé	Prime couverture Échéance	Intérêts reçus	Taux reçu	Type reçu	Flux	Date coupon
5 000 000,00 €	161 208,33 €	3,1800%	Connu		196 694,44 €	3,8800%		- 35 486,11 €	01/02/2007
4 499 540,18 €	145 072,67 €	3,1800%	Connu		187 271,49 €	4,1050%		- 42 198,82 €	01/02/2008
3 975 479,60 €	128 878,42 €	3,1800%	Connu		92 160,23 €	2,2740%		36 718,19 €	01/02/2009
3 426 463,71 €	110 172,23 €	3,1800%	Connu	152 000,00 €	35 546,13 €	1,0374%		226 626,10 €	01/02/2010
2 851 059,35 €	91 922,91 €	3,1800%	Connu	65 000,00 €	39 370,75 €	1,0500%		117 552,16 €	01/02/2011
2 247 750,17 €	72 471,21 €	3,1800%	Connu		37 261,14 €	1,6350%		35 210,07 €	01/02/2012
2 012 361,69 €	65 059,65 €	3,1800%	Connu		36 253,37 €	1,7720%		28 806,28 €	01/02/2013
<b>Sous total</b>	<b>774 785,42 €</b>			<b>217 000,00 €</b>	<b>624 557,55 €</b>			<b>367 227,87 €</b>	
1 765 203,79 €	57 224,96 €	3,1800%	Connu		11 319,02 €	0,6290%		45 905,94 €	01/02/2014

L'EUR/USD était en forte progression en fin d'année 2009 (1.50 au 10/11/2009). Les échéances 2010 & 2011 ont été sécurisées par la négociation d'une prime pour chacune de ces échéances.

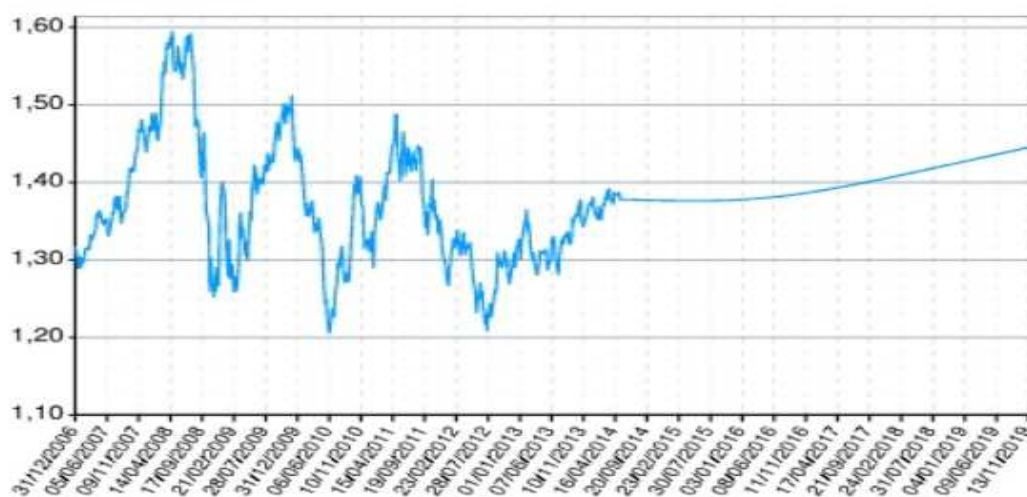
⇒ La Ville a payé pour l'échéance de 2014 une soulte de 45 905 € 94 correspondant à l'écart entre le taux fixé à 3,18% et l'Euribor 12 mois

⇒ Depuis le début de l'opération, le solde est une charge cumulée de 367 227 € 87, dont 217 000€ de prime de couverture.

⇒ La dernière valorisation de sortie connue au 31/12/2013 était de 324 324€ 90

## Historique et anticipation de l'évolution du cours de change Euro/ Dollar

EUR - USD  
Date : 12/05/2014



**5.2.2** La seconde opération (Swap RBS n°6) porte sur un notionnel (CRD) de 2 623 269 € 63 au 31/12/2013, à échéance trimestrielle, d'une durée restante de 8 ans, pour la couverture de 8 emprunts indexés sur EURIBOR 3 mois, réalisée en 2007.

Dans cette opération :



- la Ville reçoit de RBS le taux de l'Euribor 3 mois (un taux moyen de 0,22% proche du taux payé sur les sous-jacents) soit 6 305 € 48 en 2013.

- la Ville paie à RBS 3,63% tant que le Libor USD 12 mois est inférieur à 6,75% (soit pour 2013 : 109 099 €19)

Sinon : la Ville devrait payer un taux d'intérêt dégradé, calculé selon la formule  $3,63\% + 4.5 * \max(\text{Libor USD 12 mois} - 6,5\% ; 0\%)$ .

Echéancier Flux : swap N°06									
Notionnel	Intérêts payés	Taux payé	Type payé		Intérêts reçus	Taux reçu	Type reçu	Flux	Date coupon
6 619 349,04 €	60 537,07 €	3,6300%	Connu		79 026,39 €	4,7230%		- 18 489,32 €	26/12/2007
6 448 800,40 €	59 378,05 €	3,6300%	Connu		77 821,62 €	4,7740%		- 18 443,57 €	26/03/2008
6 278 251,77 €	58 241,25 €	3,6300%	Connu		74 991,62 €	4,6740%		- 16 750,37 €	26/06/2008
6 107 703,13 €	56 659,13 €	3,6300%	Connu		77 387,31 €	4,9580%		- 20 728,18 €	26/09/2008
5 937 154,50 €	53 767,86 €	3,6300%	Connu		76 029,55 €	5,0660%		- 22 261,69 €	26/12/2008
5 766 605,86 €	52 038,33 €	3,6300%	Connu		43 523,46 €	0,7548%		8 514,87 €	26/03/2009
5 596 057,23 €	51 913,26 €	3,6300%	Connu		22 252,41 €	0,3976%		29 660,85 €	26/06/2009
5 425 508,59 €	51 064,59 €	3,6300%	Connu		16 568,90 €	0,3054%		34 495,69 €	26/09/2009
5 254 959,96 €	48 218,64 €	3,6300%	Connu		9 869,54 €	0,1878%		38 349,10 €	26/12/2009
5 084 411,32 €	45 115,68 €	3,6300%	Connu		8 774,56 €	0,1726%		36 341,12 €	26/03/2010
4 913 862,68 €	46 575,23 €	3,6300%	Connu		8 160,29 €	0,1661%		38 414,94 €	26/06/2010
4 743 314,05 €	43 523,86 €	3,6300%	Connu		8 896,61 €	0,1876%		34 627,25 €	26/09/2010
4 572 765,41 €	41 958,93 €	3,6300%	Connu		10 148,74 €	0,2219%		31 810,19 €	26/12/2010
4 402 216,78 €	40 394,01 €	3,6300%	Connu		11 294,74 €	0,2566%		29 099,27 €	26/03/2011
4 231 668,14 €	38 829,08 €	3,6300%	Connu		12 803,97 €	0,3026%		26 025,11 €	26/06/2011
4 061 119,51 €	37 264,16 €	3,6300%	Connu		15 665,32 €	0,3857%		21 598,84 €	26/09/2011
3 890 570,87 €	36 091,53 €	3,6300%	Connu		15 271,79 €	0,3925%		20 819,74 €	26/12/2011
3 720 022,31 €	33 759,20 €	3,63%	Connu		13 113,08 €	0,3525%		20 646,12 €	26/03/2012
3 582 928,23 €	33 237,63 €	3,63%	Connu		7 480,76 €	0,2088%		25 756,87 €	26/06/2012
3 445 834,14 €	31 270,94 €	3,63%	Connu		5 064,23 €	0,1470%		26 206,71 €	26/09/2012
3 308 740,06 €	30 694,08 €	3,6300%	Connu		1 902,53 €	0,0225%		28 791,55 €	26/12/2012
3 171 645,97 €	28 462,88 €	3,6300%	Connu		1 442,75 €	0,1840%		27 020,13 €	26/03/2013
3 034 551,89 €	28 150,53 €	3,6300%	Connu		1 667,32 €	0,2150%		26 483,21 €	26/06/2013
2 897 457,80 €	26 878,75 €	3,6300%	Connu		1 636,42 €	0,2210%		25 242,33 €	26/09/2013
2 760 363,72 €	25 606,97 €	3,6300%	Connu		1 558,99 €	0,2210%		24 047,98 €	26/12/2013
<b>total</b>	<b>1 059 631,64 €</b>				<b>602 352,90 €</b>			<b>457 278,74 €</b>	

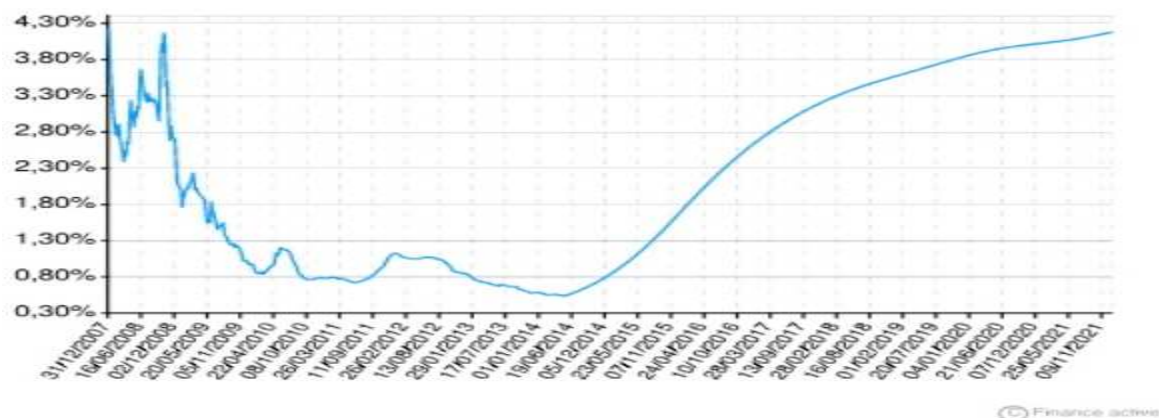
⇒ La Ville a payé pour les échéances de 2013 un solde de 102 793 € 65.

⇒ Depuis le début de l'opération, le solde est une charge cumulée de 457 278 € 74.

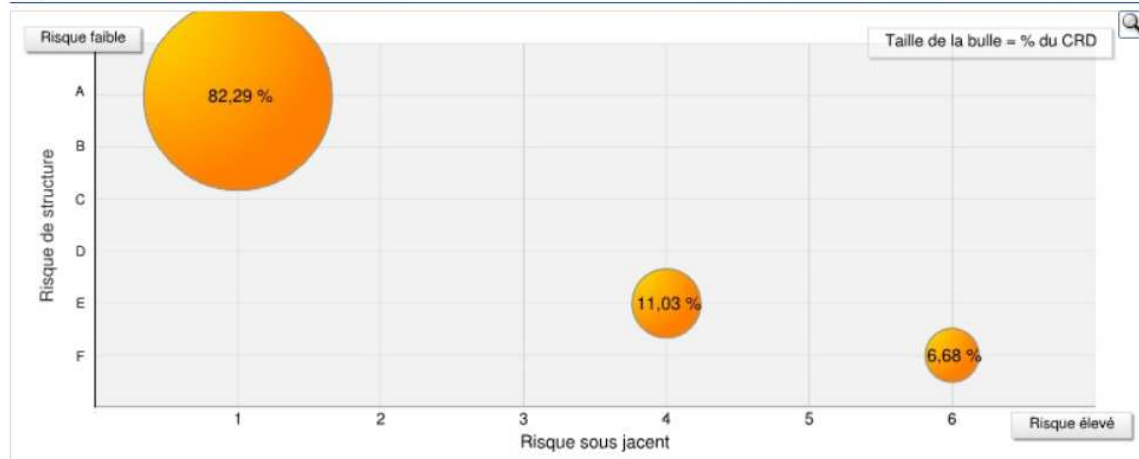
⇒ la dernière valorisation de sortie connue au 31/12/2013 était de 254 581 € 17.

### Libor USD 12 mois

Date : 12/05/2014



Le tableau ci-après, évalue les **risques des opérations** liées à la dette de la ville au 31 décembre 2013.



L'évaluation va de 1 à 5 (le risque 5 étant le plus élevé, La note 6 étant hors classe selon la charte GISSLER)

⇒ La dette swapée représente seulement 17,71 % au 31/12/2013 alors qu'elle était au-delà de 50% fin 2008.

⇒ La répartition des dépenses 2013 affectées aux swaps s'analyse suivant deux axes de répartition: frais financiers et pénalités.

Dossier	Mandats 2013	Frais Financiers	Pénalités
SWAP N°3 RBS	28 806,28 €	28 806,28 €	
SWAP N°5 NATIXIS	75 000,00 €		75 000,00 €
SWAP N°6 RBS	102 793,65 €	102 793,65 €	
Total	206 599,93 €	131 599,93 €	75 000,00 €
Soit un surplus de taux / dette globale	<b>1,06%</b>	<b>0,68%</b>	<b>0,39%</b>

La mise en œuvre de la nouvelle politique de gestion des swaps depuis 2009 se traduit par une charge qui se réduit d'année en année. En 2013 la pénalité de 75 000€ affectée au dossier NATIXIS correspondait au dernier versement. Par conséquent ce dossier est soldé comptablement et financièrement .

- En 2012 : 211 611€32
- En 2011 : 290 095€12
- En 2010 : 402 225€51
- En 2009 : 688 435€20

## PRODUITS STRUCTURES

⇒ La Ville n'a plus d'emprunt structuré au 31/12/2013.

## PRODUITS REVOLVING

⇒ La Ville a 3 emprunts revolving au 31/12/2013 :

Référence revolving	Prêteur	Montant initial	Capital utilisé	Capital disponible	Coût actuel des tirages	CBC
001036	CREDIT AGRICOLE	3 000 000,00 €	1 350 000,00 €	0,00 €	Mixte	1A
001059-OCLT	SOCIETE GENERALE	5 000 000,00 €	2 333 333,38 €	- 0,02 €	Mixte	1A
001069	SOCIETE GENERALE	6 500 000,00 €	0,00 €	3 900 000,02 €	Eonia + 0.11	1A
total		14 500 000,00 €	3 683 333,38 €	3 900 000,00 €		

- Les emprunts 1059 et 1036 (budget Eau) sont consolidés, le CRD est de 3 683 333,38€

- Seul un emprunt auprès de la Société Générale a un capital totalement disponible : il était au 31/12/2013 de 3 900 000 € 02, avec une marge encore très attractive de 0.11% sur EONIA, soit un taux proche de 0,5%.

## EMPRUNT CLASSIQUE

La Ville a consolidé en 2013 :

- Un prêt auprès de la Banque Postale dont le capital est de 2 000 0000 € ; ce contrat est enregistré avec un taux variable sur une durée globale de 15 ans. L'index est l'Euribor 3 mois Préfixé + une marge 1,64 %. Le taux de la première échéance au 01/12/2013 a été de 1,8670%.
- Un prêt pour le budget « Eau » auprès du Crédit Agricole dont le capital est de 1 000 0000 € (100 000€ mobilisé au 31/12/2013) ; ce contrat est enregistré avec un taux variable sur une durée globale de 15 ans. L'index est l'Euribor 3 mois Préfixé + une marge 1,83 %. Le taux de la première échéance au 05/12/2014 sera de 2,0366%.
- Un prêt auprès du Crédit Agricole pour le budget « SIVU » dont le capital est de 800 0000 € (600 000€ mobilisé au 31/12/2013) ; ce contrat est enregistré avec un taux fixe sur une durée globale de 15 ans. L'index est fixé à 3.76 %.

## GESTION DE LA TRESORERIE

### 1) Ligne de trésorerie

La Ville possède une ligne de 2 M€ pour faire face aux besoins temporaires de trésorerie. L'objectif est de s'approcher, le plus souvent possible, d'un solde au trésor public proche de "zéro". Cette ligne de trésorerie a été renouvelée le 19/11/2013 auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Loire Haute-Loire pour 2 000 000 € (sur T4M + 1,4%) sans aucune charge fixe. On peut constater que la crise de 2008 a provoqué une hausse des marges bancaires.

### 2) Remboursements secs

Le contexte macro-économique de 2013 comme en 2012 est caractérisé par une crise des moyens transmis aux collectivités et des coûts de renégociations élevés. C'est pourquoi, aucune opération n'a pu être effectuée cette année.

## 6- BILAN DE LA GESTION ACTIVE DE LA DETTE ET DE LA TRESORERIE JUSQU'EN 2013

Plusieurs objectifs ont été poursuivis :

- La souplesse de gestion tant administrative que financière,
- La maîtrise des aléas financiers liés à la fluctuation des taux d'intérêt,
- Les économies financières.

C'est ainsi que l'utilisation de contrats d'emprunts les plus souples possible, alliant gestion de la trésorerie et arbitrage de taux d'intérêt (revolving) a permis, en 2013 à la collectivité de se financer à des taux corrects et de s'engager sur des nouvelles lignes d'emprunt à un taux correspondant au marché très fluctuant sur cet exercice.

La situation financière et économique incertaine depuis 2008 dans un contexte de crise financière, restriction du crédit, hausse des marges, rend les décisions difficiles.

Les marges réclamées par les banques sont passées de 0.035 % en 2007 à 1.80 % en 2013.

Le taux moyen de notre dette (hors charges de Swaps) portant sur des intérêts à taux variable est très fluctuant.

4,62% en 2007  
2,78% en 2008  
0,63% en 2009  
1,04% en 2010  
1,18% en 2011  
1,22% en 2012  
1,71% en 2013

Les négociations depuis 2011 concernant la sécurisation des swaps en cours n'ont pas permis une sortie malgré l'intervention du médiateur de la République M. GISSLER. Les soultes demandées par la banque ne sont pas amortissables par les contribuables saint-chamonais. Pour chaque dossier swapé, une analyse comparative a été effectuée entre le coût de sortie et le surcoût prévisionnel en prenant en compte les courbes prospectives des différents indices (taux Libor ou taux Euro/Dollar). La décision pour chaque proposition a été le moindre coût pour la collectivité.

La règle de l'auto-assurance validée lors du dernier rapport de gestion active de la dette a été effectuée. Cette règle adoptée par notre assemblée a été recommandée par le C.N.CO.P. (Conseil de Normalisation des Comptes Publics). Par avis du 3 juillet 2012 il modifie les règles comptables des entités locales en matière de charges financières afin de pouvoir prendre en compte un risque avant qu'il soit avéré.

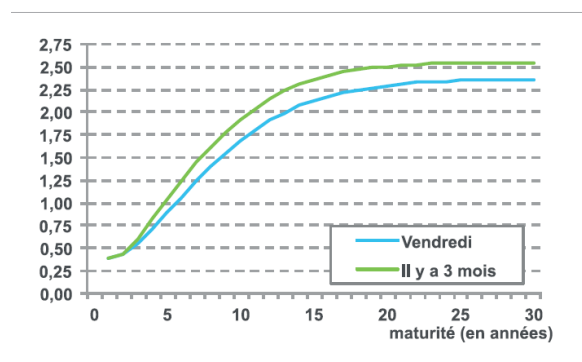
## 7 - PREVISION DES TAUX D'INTERET

La BCE a de nouveau maintenu le statu quo sur les taux et la liquidité en avril. Face à une inflation en chute (0,5% en mars), un chômage proche de 12% et un crédit toujours en recul, l'institut francfortois ne voit pas apparaître de risque déflationniste. Un nouvel assouplissement pourrait cependant être nécessaire en cas de chute prolongée de l'inflation. La BCE envisage notamment de recourir à une baisse de taux (de refinancement ou de dépôt) ou des opérations de liquidité. Il a été évoqué pour la première fois la mise en place d'un programme de rachat d'actifs

Indice au 09/05/2014

### Taux d'intérêt zone euro

Courbe des taux (en %)



Taux d'intérêt : fixings (en %)

	Vendredi	Variation sur 1 mois (en pnb)	Variation sur 1 an (en pnb)
Refi BCE	0,25	0	-25
Eonia	0,40	+19	+32
Euribor 03 Mois	0,34	+2	+13
Euribor 06 Mois	0,44	+2	+13
Euribor 12 Mois	0,61	+2	+10
Taux de swap 2A	0,45	-5	+7
Taux de swap 15 A	2,15	-11	+24

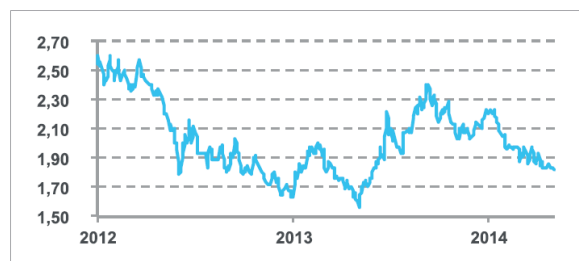
### Taux fixe

Cotations : amortissement progressif, base ex / ex, hors marge (en %)

Durée/Périodicité	Départ immédiat		Départ dans 6 mois	
	Trimestriel	Annuel	Trimestriel	Annuel
10 Ans	1,09%	1,42%	1,22%	1,55%
15 Ans	1,52%	1,82%	1,64%	1,94%
20 Ans	1,80%	2,07%	1,90%	2,16%

Source : Finance active

Taux fixe 15 ans : taux annuel, amortissement progressif, base ex / ex, hors marge (en %)

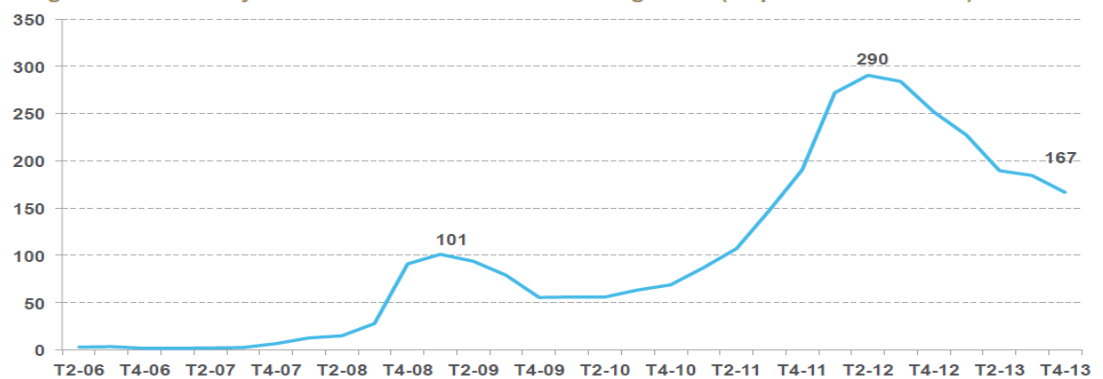


Source : Finance active

Au-delà de ces taux de base il convient d'y ajouter les marges bancaires. Celles-ci diminuent suivant le niveau d'équilibre entre l'offre et la demande qui s'inversent.

#### Collectivités locales :

marges bancaires moyennes offertes sur les crédits à long terme (en pnb contre Euribor)



Source : Finance active

## 8 - PERSPECTIVES DE GESTION

Compte tenu de la situation économique et financière et de l'extrême volatilité du marché, les perspectives seront les suivantes :

- les deux swaps continuent à faire l'objet d'une grande vigilance. Nous surveillons l'évolution de l'€/€ comme celle du Libor USD. L'hypothèse d'une résiliation d'un ou des deux swaps n'est pas écartée. Mais il n'est pas supportable pour les finances de la Ville que cette résiliation conduise à payer une soulte d'un montant excessif ou à transformer le ou les swaps en emprunt(s) à taux fixe élevé(s). C'est pourquoi toute décision ne peut être prise qu'en tenant compte des courbes de taux et en comparant les projections de coûts.

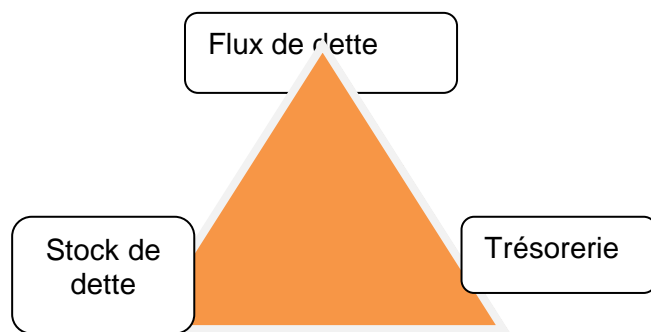
Date coupon	Soulte Payée	Provision	Simulation de parité EUR/USD					
			1,45	1,48	1,49	1,51	1,53	
01/02/2007								
01/02/2008								
02/02/2009								
01/02/2010	152 000,00 €							
01/02/2011	65 000,00 €							
01/02/2012	- €	60 000,00 €						
01/02/2013		60 000,00 €						
03/02/2014		60 000,00 €						
02/02/2015			10 384,06 €	40 694,27 €	50 526,44 €	69 800,11 €	88 569,88 €	
01/02/2016			8 504,80 €	33 329,63 €	41 382,43 €	57 168,05 €	72 540,96 €	
01/02/2017			6 531,59 €	25 596,76 €	31 781,22 €	43 904,38 €	55 710,60 €	
01/02/2018			4 459,71 €	17 477,25 €	21 699,94 €	29 977,53 €	38 038,72 €	
01/02/2019			2 284,24 €	8 951,76 €	11 114,60 €	15 354,35 €	19 483,25 €	
<b>Total</b>	<b>217 000,00 €</b>	<b>180 000,00 €</b>	<b>32 164,40 €</b>	<b>126 049,8 €</b>	<b>156 504,63 €</b>	<b>216 204,41 €</b>	<b>274 343,41 €</b>	

Ce tableau montre qu'une soulte de 180 000€ (montant provisionné à ce jour au 01/05/2014) équivaut à une parité €/€ de 1,50 à chaque date échéance ...

A ce jour la proposition RBS la plus favorable était de 320 000€ soit l'équivalent d'une parité €/€ au delà de 1,53 sur toute la durée restante de l'emprunt.

La règle de l'auto-assurance validée lors des derniers rapports de gestion active de la dette a été effectuée.

- La provision de 180 000€ semble suffisante à ce jour par conséquent aucune dotation sera budgétisée en 2015
- Concernant le deuxième swap aucune perspective ne prévoit un taux à moyen terme au-delà de 6.5%.(voir graphique page 8)
- La dette à taux fixe (4,19%) sera négociée en 2014 afin d'évaluer les opportunités tendant à abaisser cette charge.
- la Ville poursuivra la gestion de sa dette en s'adaptant et en faisant évoluer son en-cours en fonction des trois critères qui nécessitent une articulation au plus juste :



➤ Il sera maintenu la procédure de « reporting » (tableau de suivi des positions) que la Ville de Saint-Chamond a mise en place courant 2007 pour le suivi de ses positions sur les opérations de marché et sur les formules structurées incluses dans les contrats de prêt.

➤ **Le tableau de bord mensuel** permet, au-delà du contrôle de gestion, une mise à jour permanente des simulations de trésorerie et par conséquent une anticipation des besoins.

Par ailleurs **un plan de trésorerie**, regroupant les principaux postes de dépenses et de recettes (hors emprunt) est destiné à représenter l'enveloppe prévisionnelle du compte 515. Il répertorie les flux prévisibles de recettes et de dépenses et permet d'évaluer le profil futur de la trésorerie de la collectivité. Il permet de bien dimensionner le montant de la ligne de crédit de trésorerie. Le plan de trésorerie doit évidemment être construit avant toute décision d'emprunt ou de recours à une ouverture de crédit de trésorerie puisque sa réalisation a précisément pour objet de calibrer au plus juste les montants nécessaires à l'équilibre.

➤ Mais nous gardons la volonté de maintenir une mise en concurrence des établissements financiers et leur sélection en fonction de la qualité de la signature et de la compétence reconnue en matière de prêts. Pour chaque dossier l'arbitrage des taux indexés les uns contre les autres sera analysé chaque fois qu'une économie peut être dégagée, comme c'est le cas dans le passage des contrats Euribor vers les composés de l'Eonia (T4M, TAG et/ ou TAM).

➤ La Ville restera en 2014 à l'écoute des conseils de la société «Finance Active» avant toute signature d'un contrat. Elle utilisera l'ensemble des outils à disposition afin d'avoir toutes les informations nécessaires pour prendre la décision la plus appropriée.

➤ la Ville de SAINT-CHAMOND n'a pas l'intention de diversifier ses sources de financement. Elle n'est pas en mesure d'aller chercher des ressources sur les marchés financiers (via émission d'obligations et de billets de trésorerie). La Ville utilisera l'ensemble des lignes négociées à ce jour (Ligne de trésorerie et Revolving).

➤ Toutes les nouvelles propositions d'opérations de swaps seront écartées. La Ville s'autorise néanmoins à réaliser des opérations dites « vanille » (échange de taux fixe contre taux variable ou inversement) si les conditions de marché sont favorables, c'est-à-dire présentent des opportunités d'économie tout en minorant le risque.

## 9- ASPECTS BUDGETAIRES ET COMPTABLES

La gestion des opérations de couverture nécessitera de virer des crédits de l'article « intérêts » 66111 à l'article 668 « autres charges financières » lorsque le taux sera dégradé ou au contraire, si le taux est favorable, de prévoir des crédits au compte 768 « autres produits financiers ».

Le principe retenu par la Ville de Saint-Chamond est de rattacher les charges liées à l'exercice comme le prévoit l'instruction M14. La date de chaque fait générateur est déterminante pour l'affectation à un exercice.

## 10 - INFORMATIONS

Chaque contrat signé fera l'objet d'un compte-rendu à la séance du conseil municipal suivante. Ce compte-rendu en indiquera les principales caractéristiques. En outre, une copie accompagnera les documents contractuels qui seront adressés au Comptable au fur et à mesure des opérations traitées.

Un bilan des opérations ainsi réalisées sera présenté chaque année au Conseil Municipal en annexe du compte administratif ainsi qu'en annexe du budget primitif.



## GLOSSAIRE :

Revolving : Emprunt à long terme pouvant fonctionner, sauf en fin d'année, comme une ligne de trésorerie.

Produit structuré : C'est un produit conçu par une banque qui combine souvent des options complexes (swap, floor etc.) basé sur des paramètres non cotés. C'est pourquoi, son prix est déterminé en utilisant des modèles mathématiques qui modélisent le comportement du produit en fonction du temps et des différentes évolutions du marché.

Swap : Le principe de swap de taux d'intérêt est de comparer un taux variable et un taux garanti et de se verser mutuellement les différentiels de taux d'intérêt sans échange en capital. Le swap de taux est particulièrement adapté à la gestion du risque à long terme. Le marché des swaps a connu un essor considérable et les banques occupent un rôle déterminant dans l'animation de ce marché. Le swap conclu avec une banque peut être liquidé à tout moment en calculant la valeur actuelle des flux fixes prévus au taux du marché et en la comparant au notionnel initial. L'utilisation du swap est également fréquente pour gérer le risque de taux sur des actifs à taux variable ou à taux fixe.

OAT : Les obligations assimilables du Trésor sont des titres de dettes émis par l'Etat français qui portent la meilleure signature du marché et constituent la référence pour le taux de l'argent sans risque.

OMT : dénommée Outright Monetary Transactions (OMT) –La nouvelle politique d'achat d'obligations sur le marché secondaire de la BCE –

CRD : le capital restant dû, c'est-à-dire la partie du montant de l'emprunt (hors intérêts) qu'il reste à rembourser à la banque

EURIBOR : (Euro Inter Bank Offered Rate) Désigne le taux moyen offert sur le marché interbancaire de la zone euro, pour des échéances de 1 à 12 mois. Ce sont des indicateurs de conditions de taux d'intérêt. Moyenne arithmétique sans pondération des taux communiqués par un échantillon de 57 établissements de la zone Euro de premier rang, après élimination des 15% des banques les plus élevées et des 15 % les plus basses.

EONIA : (European Overnight Index Average) Désigne un taux effectif représentant le taux moyen des opérations au jour le jour sur le marché interbancaire, en euro, pondéré par le montant des opérations traitées. L'échantillon des banques qui fournissent les données est le même que celui de l'EURIBOR.

T4M : Taux moyen mensuel du marché monétaire : moyenne arithmétique de l'EONIA sur un mois civil.

TAM : (Taux Annuel Monétaire) Désigne le taux de rendement mensuel d'un placement rémunéré à T4M renouvelé pendant 12 mois civils à intérêts composés.

TAG : (Taux Annuel Glissant ) Désigne le taux de rendement d'un placement mensuel renouvelé chaque mois, pendant le nombre de mois ( 1 à 12 mois) de la période considérée, à intérêts composés, en prenant en compte pour le calcul des intérêts les moyennes mensuelles des EONIA, multipliées par le nombre de jours de la période considérée et divisées par le nombre de jours de l'année écoulée ( 365 ou 366 jours).

LIBOR : (London Interbank Offered Rate) Désigne le taux moyen offert sur le marché interbancaire de Londres, pour des échéances de 1 à 12 mois. Le Libor USD concerne le marché américain.

Cap : C'est une option de taux protégeant contre la hausse de l'index retenu. Contrat de couverture du risque de taux d'intérêt, le cap permet de se prémunir contre une hausse des taux d'intérêt au-delà d'un seuil prédéfini. Si le taux d'intérêt constaté dépasse ce seuil, le co-contractant verse à l'acheteur du cap la différence entre le taux de marché et le taux plafond, rapportée au montant du capital de référence. Le prix du cap s'appelle la prime.

Floor : ( plancher ) C'est un contrat de couverture de risque de taux d'intérêt qui permet de se prémunir contre une baisse des taux en dessous d'un plancher déterminé.

Tunnel : (ou collar) Contrat de couverture de risque de taux permettant d'encadrer la charge des frais financiers entre un maximum et un minimum en cas de variation des taux sur les

marchés financiers. C'est la combinaison de l'achat d'un cap et la vente d'un floor. Le tunnel à prime nulle permet de ne pas régler de prime.

C.N.CO.P. : Conseil de NOrmalisation des Comptes Publics.

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur ce rapport.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir discuté et délibéré,  
A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 30 voix pour, 9 abstentions,

**DECIDE :**

- **de prendre acte** de l'exposé ci-dessus.

- **de décider :**

- De poursuivre une gestion active de sa dette et des opérations réalisées par la Ville.
- De saisir toute opportunité propre à sécuriser la dette.

- **d'autoriser** Monsieur le maire :

- À recourir à l'utilisation des instruments financiers qui s'inscrivent dans le cadre des objectifs définis dans ce rapport.
- À mettre en concurrence les établissements bancaires susceptibles de proposer des contrats.
- À passer les ordres auprès des établissements financiers sélectionnés après qu'ils aient été préalablement mis en concurrence et que les critères de choix aient pu être appréciés.
- À effectuer le règlement de commissions ou de primes qui seraient dues aux établissements financiers dans ce cadre.
- À signer la résiliation ou la modification, avec ou sans indemnité, d'opérations déjà conclues utilisant des instruments financiers.
- À exécuter des virements de crédits ou les ouvertures de crédits au Budget de l'exercice courant, en recettes et en dépenses, aux imputations sus-indiquées.
- À comptabiliser les dotations de provision prévues au budget primitif afin de couvrir les risques éventuels comme le préconise le C.N.CO.P.

-----oooOooo-----

**ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.**

Certifié,  
Saint-Chamond, le 28 mai 2014  
Le maire,  
Signé :  
Hervé REYNAUD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202079-20140526-dl20140068-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/06/2014